

Document N° 3.20
<i>Document de travail, n'engage pas le Conseil</i>

Septembre 2005

RATP

1. Projections dans le cadre du scénario macroéconomique de taux de chômage à 4,5% à partir de 2015 et d'impact de la réforme de 2003 de +400 000 actifs en 2050

Les effectifs de cotisants et la masse des cotisations

Les effectifs de cotisants, qui ont progressé de +4,5% entre 2001 et 2003 en raison notamment de la mise en œuvre des 35 heures, sont supposés stabilisés en projection à leur niveau observé en 2003, soit de l'ordre de 44 000 personnes. L'hypothèse de stabilité des effectifs de cotisants avait également été retenue pour l'exercice 2001 mais leur niveau a été depuis révisé à la hausse de près de +3 000 personnes.

Comme le nombre de cotisants est supposé constant, la masse des cotisations progresserait comme le salaire moyen par tête, soit +1,8% par an, sur toute la période de projection. Elle représenterait 664 millions d'euros en 2050. Elle serait plus dynamique que dans l'exercice 2001, compte tenu d'une hypothèse de progression annuelle du salaire moyen par tête plus haute (+1,8% contre +1,6% pour l'exercice 2001).

Les effectifs de retraités et la masse des pensions

Les effectifs de retraités de droit direct augmenterait de 80% entre 2003 et 2050. Leur progression ne serait cependant pas régulière ; elle accélérerait jusque vers 2015 (+2,2% par an en moyenne entre 2010 et 2015) puis le rythme de hausse diminuerait progressivement, tout en restant positif, jusque vers 2040 (+0,5% par an en moyenne entre 2030 et 2040) avant, à nouveau, d'augmenter entre 2040 et 2050 (+1,0% par an en moyenne).

Ces inflexions résultent des différentes vagues d'embauche à la RATP au cours du temps. Elles s'observaient déjà dans les projections réalisées en 2001, mais leur ampleur est très sensiblement atténuée dans le présent exercice. Par rapport aux projections de 2001, la révision à la hausse des effectifs de cotisants et des hypothèses de gains d'espérance de vie contribue à expliquer un écart positif croissant pour les effectifs de retraités de droit direct. En 2040, leur nombre serait de l'ordre de 44 000, soit une révision à la hausse de plus de 10 000 par rapport à l'exercice 2001.

Les pensions liquidées sont supposées progresser comme les prix. Cette hypothèse traduit l'absence de péréquation entre l'évolution des salaires des actifs et les pensions des retraités, et reflète la réglementation actuelle. Lors de l'exercice 2001, il avait été supposé que les pensions étaient revalorisées selon l'inflation majorée de 0,5% par an.

La masse des pensions serait multipliée environ par trois entre 2003 et 2050 ; elle représenterait un peu plus de 2 milliards d'euros en 2050. Les inflexions dans le rythme annuel de hausse reflètent principalement celles des effectifs de retraités : accélération jusque vers 2015 (+3,1% par an en moyenne entre 2010 et 2015), décélération entre 2015 et 2040 (+1,7% par an en moyenne entre 2030 et 2040) puis à nouveau accélération en fin de période de projection (+2,7% par an en moyenne entre 2040 et 2050).

Par rapport à l'exercice 2001, la masse des pensions en 2040 serait supérieure de 30%, compte tenu d'un effectif plus nombreux de retraités et d'une évolution plus dynamique des salaires qui se traduit *in fine* par davantage de droits à la retraite.

Le solde technique et le solde élargi

Le solde technique serait négatif sur toute la période de projection. Le déficit resterait stable en tout début de projection, aux alentours de -400 millions d'euros. Il augmenterait à partir de 2008, plus rapidement au-delà de 2040 sous l'effet de l'accélération de la croissance de la masse des pensions. Le déficit serait de l'ordre de -650 millions d'euros en 2020, -1,0 milliard d'euros en 2040 et de près de -1,4 milliard d'euros en 2050.

Par rapport à l'exercice 2001, les déficits seraient du même ordre de grandeur sur la première moitié de la période de projection, compte tenu de révisions à la hausse de même ampleur pour les masses de pensions et de cotisations. Cependant, au-delà de 2025, les déficits seraient significativement plus importants que ceux qui avaient été projetés lors de l'exercice 2001 (révision à la hausse de près de 40% en 2040).

Le régime de la RATP bénéficie, en dehors des cotisations employeur réglementaires, d'une contribution de l'employeur destinée à assurer l'équilibre financier du régime. Par définition, cette contribution annule le solde élargi, qui prend en compte ici, outre le solde technique, les transferts de compensation et les dépenses de gestion et d'action sociale. Il a été supposé en projection que l'effort contributif de l'employeur était stabilisé à son niveau de l'année 2000, prise comme année de référence, et qu'en conséquence, cette contribution évoluait comme l'assiette des cotisations (elle progresserait ainsi régulièrement de +1,8% par an en projection, passant d'environ 500 millions d'euros en 2003 à près de 1,2 milliard d'euros en 2050). Les besoins de financement s'interprètent alors comme le montant de subvention supplémentaire qui permettrait de continuer à équilibrer les comptes du régime ; des excédents signifient que

l'effort contributif de l'employeur visant à équilibrer les comptes du régime pourrait être réduit par rapport à son niveau de l'année 2000.

Le régime, dont la démographie est relativement favorable, verserait des transferts de compensation aux autres régimes sur l'ensemble de la période de projection, à hauteur de quelques dizaines de millions d'euros chaque année. Les dépenses de gestion et d'action sociale sont quant à elles supposées constantes en euros constants et évaluées à 4 millions d'euros.

Compte tenu des hypothèses conventionnelles retenus concernant la contribution d'équilibre de l'employeur, le régime de la RATP serait excédentaire en 2003 de +85 millions d'euros. Les excédents diminueraient progressivement et s'annuleraient un peu avant 2020. Au-delà, des besoins de financement apparaîtraient, d'un montant de plus en plus important au fil du temps. En 2050, ils représenteraient -308 millions d'euros.

RATP

Projections à long terme du régime de retraite

Scénario macroéconomique - Taux de chômage de 4,5% à partir de 2015
- Impact de la réforme de 2003 : + 400 000 actifs en 2050

Indexation sur les prix

Effectifs en moyenne annuelle et montants sur l'année (stock)

Les données financières sont exprimées en euros constants 2003

	2000	2003	2010	2015	2020	2030	2040	2050
Nombre de pensionnés de droit direct	-	27 211	30 415	33 910	36 909	42 016	43 973	48 786
Nombre de pensionnés de droit dérivé	-	11 697	10 484	9 898	9 348	8 146	7 942	8 343
Pension moyenne de droit direct (euros)	-	20 656	22 416	23 998	25 601	29 225	33 199	39 374
Pension moyenne de droit dérivé (euros)	-	9 171	9 398	9 766	10 258	11 577	13 272	15 584
Total des pensions (Meuros)	658	669	780	910	1 041	1 322	1 565	2 051
Nombre de cotisants	-	43 384	44 073	44 073	44 073	44 073	44 075	44 072
Total des cotisations (Meuros)	247	276	325	356	389	465	555	664
Rapport démographique corrigé *	-	1,31	1,24	1,13	1,06	0,96	0,92	0,83
Solde technique** (Meuros)	-	-393	-455	-555	-652	-858	-1 010	-1 387
en % des dépenses	-	-58,7%	-58,3%	-60,9%	-62,6%	-64,9%	-64,5%	-67,6%
en % des cotisations	-	-142,2%	-139,9%	-156,0%	-167,7%	-184,5%	-181,8%	-208,9%
en % du PIB	-	-0,03%	-0,02%	-0,03%	-0,03%	-0,03%	-0,03%	-0,04%

*) Rapport démographique corrigé = nombre de cotisants / (nombre de droits directs + 50% nombre de droits dérivés)

***) Solde technique = Total des cotisations - Total des pensions

Meuros = millions d'euros

Variations cumulées depuis 2003 en %

Variations en euros constants pour les données financières

	de 2003 à 2010	de 2003 à 2015	de 2003 à 2020	de 2003 à 2030	de 2003 à 2040	de 2003 à 2050
Nombre de pensionnés de droit direct	11,8%	24,6%	35,6%	54,4%	61,6%	79,3%
Nombre de pensionnés de droit dérivé	-10,4%	-15,4%	-20,1%	-30,4%	-32,1%	-28,7%
Pension moyenne de droit direct	8,5%	16,2%	23,9%	41,5%	60,7%	90,6%
Pension moyenne de droit dérivé	2,5%	6,5%	11,9%	26,2%	44,7%	69,9%
Total des pensions	16,6%	36,0%	55,5%	97,5%	133,8%	206,4%
Nombre de cotisants	1,6%	1,6%	1,6%	1,6%	1,6%	1,6%
Total des cotisations	17,7%	28,7%	40,7%	68,2%	101,0%	140,3%

Variations annuelles moyennes en %

Variations en euros constants pour les données financières

	de 2003 à 2010	de 2010 à 2015	de 2015 à 2020	de 2020 à 2030	de 2030 à 2040	de 2040 à 2050
Nombre de pensionnés de droit direct	1,6%	2,2%	1,7%	1,3%	0,5%	1,0%
Nombre de pensionnés de droit dérivé	-1,6%	-1,1%	-1,1%	-1,4%	-0,3%	0,5%
Pension moyenne de droit direct	1,2%	1,4%	1,3%	1,3%	1,3%	1,7%
Pension moyenne de droit dérivé	0,3%	0,8%	1,0%	1,2%	1,4%	1,6%
Total des pensions	2,2%	3,1%	2,7%	2,4%	1,7%	2,7%
Nombre de cotisants	0,2%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
Total des cotisations	2,4%	1,8%	1,8%	1,8%	1,8%	1,8%

Variations annuelles moyennes en millions d'euros 2003

	de 2003 à 2010	de 2010 à 2015	de 2015 à 2020	de 2020 à 2030	de 2030 à 2040	de 2040 à 2050
Total des pensions	16	26	26	28	24	49
Total des cotisations	7	6	7	8	9	11
Solde technique	-9	-20	-19	-21	-15	-38

RATP

Projections à long terme du régime de retraite

Scénario macroéconomique - Taux de chômage de 4,5% à partir de 2015
- Impact de la réforme de 2003 : + 400 000 actifs en 2050

Indexation sur les prix

Montants sur l'année (stock)

Les données financières sont exprimées en euros constants 2003

	2000	2003	2010	2015	2020	2030	2040	2050
Cotisations (1)	247	276	325	356	389	465	555	664
Cotisations fictives complémentaires	429	507	568	621	679	812	970	1 160
Total recettes (2)	676	783	894	977	1 068	1 277	1 526	1 824
Total Prestations (3)	658	669	780	910	1 041	1 322	1 565	2 051
Transferts de compensation	15	25	44	39	48	58	69	77
Gestion, Action Sociale	4	4	4	4	4	4	4	4
Total dépenses (4)	676	698	829	954	1 093	1 385	1 638	2 132
Soldes								
Solde technique (1) - (3)	-410	-393	-455	-555	-652	-858	-1 010	-1 387
Solde élargi (2) - (4)	0	85	65	23	-25	-108	-112	-308
Solde élargi en % du PIB	0,00%	0,01%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	-0,01%